Entreprises : un rapport recommande d’instaurer des quotas de genre dans les instances de direction

17/12/2019 à 18h55



Un rapport du Haut Conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes, remis mardi 17 décembre, recommande notamment d’instaurer des quotas de genre dans les instances de direction.

En France, une femme ambitieuse a davantage intérêt à s’engager en politique qu’à rejoindre une entreprise. C’est la conclusion qui s’impose à la lecture du rapport annuel du Forum économique mondial consacré à la « parité entre les hommes et les femmes dans le monde », publié mardi 17 décembre. Parmi les 153 pays passés au crible, la France se place, en effet, à la première place sur le critère des femmes occupant des positions ministérielles, mais seulement au 59e rang en ce qui concerne la féminisation des « positions seniors et dirigeants » dans le monde du travail. […]

Parmi les propositions-chocs, le rapport du HCE plaide pour conditionner l’obtention des financements publics à des critères de mixité au plus haut niveau. Surtout, il recommande d’instaurer des quotas de genre dans les comités de direction (codir) ou comités exécutifs (comex), afin de permettre aux femmes de crever le plafond de verre, la fameuse ligne

invisible qui les empêche de grimper dans la hiérarchie. […]

Le HCE formule un objectif ambitieux : atteindre les 40 % de dirigeantes dans un comex (ou codir) de plus de 8 membres à horizon 2024 (avec une étape à 20 % en 2022). […]